SECTION A — NÉCESSITÉS COURANTES DE LA VIE

A47 AMEUBLEMENT; ARTICLES OU APPAREILS MÉNAGERS; MOULINS À CAFÉ; MOULINS À ÉPICES; ASPIRATEURS EN GÉNÉRAL

A47B TABLES; BUREAUX; MOBILIER DE BUREAU; MEUBLES À TIROIRS; TIROIRS; PARTIES CONSTITUTIVES GÉNÉRALES DES MEUBLES (montage des meubles F16B 12/00)

Note(s)

Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:

- "tables" couvre également les tables, ou tréteaux pour celles-ci, à usage autre que ménager;
- "meubles à tiroirs" ou "meubles à étagères" couvrent également les meubles à tiroirs ou à étagères pour le rangement en général.

Schéma général

TABLES CARACTÉRISÉES PAR LA STRUCTURE
- Tables extensibles; tables pliantes ou démontables; tables gigognes....1/00, 3/00, 5/04, 7/02
- Autres tables....5/00-11/00
- Eléments constitutifs....13/00

TABLES OU BUREAUX CARACTÉRISÉS PAR LEUR DESTINATION
- Destinés à lire ou écrire ou dessiner....17/00-23/00, 27/00
- Pour postes de travail informatiques....21/00
- Pour utilisation domestique....29/00-35/00
- Autres tables....23/00, 25/00, 37/00

BANCS OU PUPITRES D'ÉCOLE....39/00, 41/00

MEUBLES À TIROIRS, ÉTAGÈRES OU SIMILAIRES CARACTÉRISÉS PAR LA STRUCTURE
- De construction rigide....53/00, 55/00
- Pliants ou démontables ou extensibles....43/00, 45/00, 47/00
- Avec étagères ou rayons réglables....57/00
- Autres meubles à tiroirs ou étagères similaires....46/00, 49/00, 51/00, 53/00

MEUBLES À TIROIRS, ÉTAGÈRES OU SIMILAIRES CARACTÉRISÉS PAR LEUR DESTINATION
- Pour livres....63/00, 65/00
- Pour utilisation dans une cuisine ou pour emmagasiner des aliments et de la boisson....71/00-77/00
- Autres meubles à tiroirs ou étagères ou similaires....61/00, 67/00, 69/00, 79/00, 81/00

MEUBLES COMBINÉS....83/00, 85/00, 87/00

PARTIES CONSTITUTIVES DES MEUBLES....88/00-96/00

MOBILIERS DIVERS OU ACCESSOIRES DIVERS DES MEUBLES....95/00, 97/00

Tables ou bureaux caractérisés par la structure

1/00 Tables extensibles (rayonnages extensibles A47B 46/00)

1/02 • à rallonges rapportées et armatures fixes
1/03 • • les rallonges étant repliables ou rabattables
1/04 • à rallonges supplémentaires ou battants
1/05 • • les rallonges étant extensibles en tirant dessus
1/06 • à rideaux articulés
1/08 • à armature extensible
1/10 • Systèmes à glissières

3/00 Tables pliantes ou démontables (pliantes et suspendues ou relevables ou tables murales A47B 5/04; à plateaux de hauteur variable A47B 9/00; tables de desserte ou à thé repliables A47B 31/04)

3/02 • à pieds en croix articulés (réglages pour faire varier la hauteur des plateaux A47B 9/16)
3/04 • à rideaux articulés
3/06 • démontables
3/08 • à pieds pivotant sur le plateau ou le châssis
3/083 • • à rallonges de plateaux repliables
3/087 • • • avec entretoises supportant les pieds
3/091 • • avec entretoises supportant les pieds (combinées avec des rallonges de plateaux repliables A47B 3/087)
3/10 • Tables de voyage ou tables-malles
3/12 • Tables démontables à rallonges de plateau amovibles
3/14 • Ensembles table et siège pliants

5/00 Panneaux suspendus ou relevables formant une table; Tables murales (tables de malade A47B 23/00; combinées avec d'autres meubles A47B 83/00; tables repose-bras pour chaises A47C)

5/02 • amovibles
5/04 • repliables
5/06 • avec des pieds supportant la table en prenant appui sur le sol

7/00 **Tables rigides**
7/02 • Tables pouvant s'emboîter les unes dans les autres; Tables gigognes

9/00 **Tables à plateaux de hauteur variable** (sièges à hauteur variable A47C 3/20)
9/02 • avec dispositif d'équilibrage, p.ex. par ressort ou contrepoids
9/04 • avec un axe vertical
9/06 • avec une crémaillère verticale
9/08 • avec des griffes agissant sur des tiges verticales
9/10 • avec un cylindre contenant un fluide agissant verticalement
9/12 • avec des moyens non rigides de réglage de la hauteur, p.ex. une chaîne, un câble
9/14 • avec des chevilles pénétrant dans des trous
9/16 • avec des moyens pour, ou adaptés pour incliner les pieds de la table afin de faire varier la hauteur du plateau, p.ex. avec des pieds en croix réglables
9/18 • avec un plateau supplémentaire ou des pieds supplémentaires pour faire varier la hauteur du plateau
9/20 • Guides télescopiques

11/00 **Tables à plateaux pivotant sur des axes verticaux**

13/00 **Parties constitutives des tables ou des bureaux** (tiroirs A47B 88/00; pieds de meubles en général A47B 91/00)
13/02 • Cadres
13/04 • • en bois
13/06 • • en métal
13/08 • Plateaux de table; Rebords pour ceux-ci (non limités aux plateaux de table A47B 95/04)
13/10 • • Plateaux, autres que circulaires ou rectangulaires, caractérisés par leur forme
13/12 • • Plateaux transparents
13/14 • • Plateaux amovibles pour servir
13/16 • • Supports pour verres, cendriers, lampes, bougies faisant partie des tables

Tables ou bureaux caractérisés par leur destination particulière

17/00 **Bureaux** (A47B 21/00 a priorité) **[1, 2006.01]**
17/02 • à éléments réglables en hauteur
17/03 • à éléments extensibles ou réglables horizontalement autres que les tiroirs, p.ex. rallonges
17/04 • à compartiments secrets ou à l'épreuve du feu
17/06 • à éléments, p.ex. plateaux, mobiles sur un pivot ou au moyen de chaînes ou de courroies

19/00 **Lutrins; Aigles; Pupitres**
19/02 • Pupitres d'église
19/04 • Tables pour téléphone, p.ex. avec serre-livres ou étagères
19/06 • à rallonge réglable
19/08 • Lutrins repliables
19/10 • caractérisés par leur association avec des dispositifs auxiliaires, p.ex. pince-notes, indicateurs de ligne (indicateurs d'emplacement en soi B42D 9/00)

21/00 **Tables ou bureaux spécialement adaptés aux postes de travail informatiques individuels, p.ex. pour le traitement de texte ou pour la saisie manuelle des données; Tables ou bureaux spécialement adaptés pour la dactylographie; Dispositifs auxiliaires pour la fixation à de telles tables ou à de tels bureaux** (tapis de souris en soi G06F 3/039) **[1, 2006.01]**
21/007 • avec des écrans disposés sous la surface de travail, p.ex. écrans visibles au travers d'une surface transparente de la table ou du bureau **[2006.01]**
21/013 • caractérisés par des éléments réglables, p.ex. rallonges réglables, appuis-bras, repose-poignets ou plate-formes pour souris (A47B 21/007 a priorité) **[2006.01]**
21/02 • • les éléments étant réglables en hauteur uniquement **[1, 2006.01]**
21/03 • • les éléments étant réglables horizontalement uniquement, p.ex. extensibles uniquement (tiroirs A47B 88/00) **[1, 2006.01]**
21/04 • caractérisés par des moyens pour fixer ou maintenir des machines à écrire ou du matériel informatique **[1, 2006.01]**
21/06 • caractérisés par des moyens pour fixer, maintenir ou dissimuler des câbles **[2006.01]**

23/00 **Tables de malades** (tables d'opérations A61G 13/00)**; Plateaux; Chevalets de lecture; Appuis-livres**
23/02 • pouvant se fixer à la monture du lit
23/04 • prenant appui sur la table, le plancher ou le mur
23/06 • caractérisés par leur association avec des dispositifs auxiliaires, p.ex. indicateurs de ligne, tourne-feuilles, porte-ampoules (indicateurs d'emplacement, tourne-feuilles en soi B42D 9/00)

25/00 **Tables de bridge; Tables pour d'autres jeux** (tables de billard A63D 15/00)

27/00 **Bureaux ou tables à dessin; Supports pour planches à dessin** (tables transformables en tables à dessin A47B 85/02; chevalets ou supports pour tableaux noirs ou analogues A47B 97/04; planches à dessin B43L 5/00)
27/02 • Tables à dessin réglables sans moyens d'équilibrage
27/04 • Supports de planche à dessin réglables avec moyens d'équilibrage pour la planche
27/06 • • équilibrage au moyen de ressorts
27/08 • • • avec guidage par un accouplement parallèle
27/10 • • équilibrage au moyen de contrepoids
27/12 • • • avec guidage par un accouplement parallèle
27/14 • Cadres réglables
27/16 • • réglables par moyens hydrauliques
27/18 • Moyens de verrouillage, p.ex. pour verrouiller l'inclinaison de la planche (A47B 27/14 a priorité)

29/00 **Travailleuses** (à usage industriel D05B 75/00)

31/00 **Tables de desserte ou à thé, chariots ou tables roulantes** (caractéristiques relatives au train de roulement ou à la manœuvre à bras B62B)
31/02 • avec des moyens de réchauffage, de refroidissement ou de ventilation
31/04 • repliables
31/06 • conçus pour être utilisés dans des véhicules

33/00 **Tables de cuisine ou tables pour le lavage de la vaisselle**

35/00 **Tables combinées avec des planches à repasser, des laveuses, des essoreuses ou similaires** (machines à laver, planches à repasser, essoreuses en soi D06F)

37/00 **Tables destinées à d'autres usages particuliers** (tables à fleurs A47G 7/04; tables d'opérations A61G 13/00; tables de laboratoire B01L 9/02; tables de travail B25H 1/02)

37/02 • Tables spécialement adaptées pour être utilisées avec des projecteurs photographiques à usage domestique, p.ex. tables avec des aménagements pour les mettre horizontales (tables à hauteur variable A47B 9/00; tables à plateau à inclinaison réglable A47B 13/00, A47B 19/06, A47B 23/00, A47B 27/00)

37/04 • Tables spécialement conçues pour être utilisées au jardin ou en plein air, p.ex. comprenant des moyens pour supporter des parapluies ou des parasols

Bancs ou pupitres d'école

39/00 Bancs d'écoliers; Bancs ou banquettes combinés avec des pupitres (fixation au sol A47B 91/08)

39/02 • Banquettes réglables

39/04 • Banquettes démontables ou relevables

39/06 • Banquettes pliantes

39/08 • Sièges ou dossiers pour banquettes

39/10 • Dispositifs pour assurer une position droite des écoliers, p.ex. supports pour le corps

39/12 • Equipement pour banquettes non prévu dans les groupes A47B 39/02-A47B 39/10

41/00 Pupitres ou tables d'école (fixation au sol A47B 91/08)

41/02 • Dessus de pupitres

41/04 • Chevalets à dessin ou socles à modèles

41/06 • Appuis ou supports pour maintenir les cahiers, ardoises ou similaires

Caractéristiques de structures des meubles à tiroir, étagères, rayonnages ou meubles similaires; Caractéristiques analogues des placards [3]

43/00 Meubles à tiroirs, étagères ou rayonnages, caractérisés par la possibilité de replier ces meubles

43/02 • en carton ou similaire

43/04 • à carcasse rigide avec les parois ou les panneaux de porte en textile ou similaire

45/00 Meubles à tiroirs, étagères ou rayonnages caractérisés par la possibilité de les étendre en hauteur, en longueur ou en profondeur (mobilier à éléments standards A47B 87/00)

46/00 Meubles à tiroirs, étagères ou rayonnages ayant une ou plusieurs surfaces susceptibles d'être amenées en position d'utilisation par extension ou pivotement (A47B 63/04, A47B 77/10 ont priorité; bureaux à rallonges A47B 17/03, A47B 21/013; avec porte-vêtements extensibles A47B 61/02)

47/00 Meubles à tiroirs, étagères ou rayonnages caractérisés par la possibilité de les démonter ou de les monter à partir d'éléments séparés (A47B 43/00, A47B 45/00 ont priorité; caractérisés par la possibilité de régler les rayons ou les cloisons A47B 57/00) **[3]**

47/02 • uniquement en métal **[2]**

47/03 • • à panneaux distincts du cadre **[2]**

47/04 • principalement en bois ou en matière plastique

47/05 • • avec des panneaux à carcasse séparée, p.ex. une carcasse métallique **[2]**

47/06 • principalement en carton, textile, papier ou similaire, p.ex. avec carcasse séparée réalisée en d'autres matériaux

49/00 Meubles à tiroirs ou étagères pivotants; Meubles à tiroirs ou étagères avec des parties pivotantes

51/00 Meubles à tiroirs avec systèmes de compartiments mobiles de haut en bas

53/00 Meubles à tiroirs ou étagères à plusieurs sections placées l'une derrière l'autre; Ensembles de meubles à tiroirs ou étagères (meubles à tiroirs ou étagères pivotants A47B 49/00)

53/02 • Ensembles de meubles à tiroirs, p.ex. consistant en meubles à tiroirs disposés sur une rangée avec des moyens pour ouvrir ou fermer des passages entre meubles voisins

55/00 Meubles à tiroirs, étagères ou rayonnages dont la rigidité de structure est une caractéristique essentielle (coffres-forts E05G)

55/02 • en fil métallique

55/04 • en ciment ou similaire

55/06 • en carton, papier ou similaire

57/00 Meubles à tiroirs, étagères ou rayonnages caractérisés par la possibilité de régler les rayons ou les cloisons (parties constitutives des meubles à tiroirs, étagères ou rayonnages en général A47B 96/00; tasseaux réglables en eux-mêmes A47B 96/07) **[3]**

57/04 • comprenant des moyens pour régler l'inclinaison des rayons

57/06 • comprenant des moyens pour régler la hauteur des rayons (A47B 57/04, A47B 57/30 ont priorité) **[3]**

57/08 • • consistant en rebords, montants ou pieds-droits à rainures ou à encoches

57/10 • • • les parties à rainures ou à encoches étant les pieds-droits ou les montants eux-mêmes

57/12 • • consistant en pieds-droits du type à échelle

57/14 • • • avec sur les rayons des crochets s'emboîtant sur les barreaux de l'échelle

57/16 • • consistant en crochets agissant en liaison avec des ouvertures (du type à échelle A47B 57/12)

57/18 • • consistant en boulons à écrous servant d'organes de raccordement

57/20 • • consistant en languettes, chevilles ou moyens en saillie similaires agissant en liaison avec des ouvertures (A47B 57/08, A47B 57/16 ont priorité) **[3]**

57/22 • • • caractérisés par la conformation ou l'orientation des ouvertures, p.ex. en forme de trou de serrure

57/26 • • consistant en moyens de blocage, p.ex. à verrous ou cales coulissants

57/30 • comprenant des moyens pour régler la hauteur des supports de rayons amovibles **[3]**

57/32 • • consistant en rebords, montants ou pieds-droits à rainures ou à encoches **[3]**

57/34 • • • les parties rainurées ou encochées constituant les pieds-droits ou les montants eux-mêmes **[3]**

57/36 • • consistant en pieds-droits du type à échelle **[3]**

57/38 • • • comprenant des crochets sur les supports de rayons pour s'accrocher sur les échelons **[3]**

57/40 • • consistant en crochets s'engageant dans des ouvertures (du type à échelle A47B 57/36) **[3]**

57/42 • • • les supports de rayons étant en porte-à-faux **[3]**

57/44 • • consistant en boulons à écrous servant d'organes de raccordement **[3]**

57/46 • • • les supports de rayons étant en porte-à-faux **[3]**

57/48 • • consistant en languettes, chevilles ou moyens en saillie similaires s'engageant dans des ouvertures (A47B 57/32, A47B 57/40 ont priorité) **[3]**

57/50 • • • caractérisés par la conformation ou l'orientation des ouvertures, p.ex. en forme de trous de serrure **[3]**
57/52 • • • • les supports de rayons étant en porte-à-faux **[3]**
57/54 • • consistant en moyens de blocage, p.ex. à verrous ou cales coulissants **[3]**
57/56 • • • les supports de rayons étant en porte-à-faux **[3]**
57/58 • comprenant des moyens pour régler horizontalement les séparations (serre-livres A47B 65/00) **[3]**

Adaptations particulières des meubles à tiroir, étagères, rayonnages ou meubles similaires; Caractéristiques analogues des placards [2009.01]

61/00 Armoires garde-robes
61/02 • avec porte-vêtements extensibles
61/04 • à chaussures, chapeaux, parapluies ou similaires
61/06 • Armoires de voyage ou malles-armoires

63/00 Meubles à tiroirs, étagères ou rayonnages spécialement conçus pour enfermer des livres, documents, imprimés ou similaires
63/02 • spécialement conçus pour conserver des dessins ou similaires (classeurs pour dessins suspendus B42F 15/00)
63/04 • avec une surface pour écrire (surfaces conçues pour être amenées en position d'utilisation par extension ou pivotement en général A47B 46/00)
63/06 • avec des parties, p.ex. des plateaux, mobiles sur pivots ou sur chaînes ou courroies (meubles à tiroirs pivotants en général, meubles à tiroirs avec des parties pivotantes en général A47B 49/00; meubles à tiroirs avec moyens pour faire mouvoir les compartiments de haut en bas en général A47B 51/00)

65/00 Etagères à livres; Accessoires spécialement conçus pour le stockage des livres, p.ex. serre-livres

67/00 Commodes; Coiffeuses; Armoires à pharmacie ou analogues; Meubles à tiroirs caractérisés par la disposition des tiroirs
67/02 • Meubles à tiroirs pour articles de toilette, médicaments ou similaires
67/04 • Commodes; Meubles à tiroirs caractérisés par la disposition des tiroirs (A47B 67/02 a priorité; tiroirs, guides pour tiroirs, en soi A47B 88/00)

69/00 Bars (armoires ou casiers pour bouteilles uniquement A47B 73/00)

71/00 Meubles pour denrées périssables, p.ex. armoires à viande, meubles garde-manger (meubles, casiers ou claies pour emmagasiner les fruits ou pommes de terre A47B 75/00; glacières, réfrigérateurs F25D)

73/00 Armoires à bouteilles; Casiers à bouteilles

75/00 Meubles, casiers ou claies à usage domestique pour emmagasiner les fruits ou pommes de terre

77/00 Meubles de cuisine (dessus spécialement conçus pour servir de plan de travail A47B 96/18)
77/02 • Agencement général, p.ex. disposition relative des compartiments, surfaces de travail, surfaces, supports d'appareils (A47B 77/08 a priorité)
77/04 • Dispositions pour des emplois particuliers des compartiments ou autres éléments
77/06 • • pour l'incorporation d'éviers avec ou sans plan incliné de drainage, dos contre les éclaboussures ou similaires (structure des planches drainantes A47L 19/02; éviers E03C 1/18)
77/08 • • pour l'incorporation d'appareils mécaniques, y compris ceux fonctionnant par action hydraulique; pour l'incorporation d'appareils de cuisson, de refroidissement, ou de lessive
77/10 • • avec organes mobiles vers l'extérieur jusqu'à la position d'emploi, p.ex. tablettes, planches à repasser (A47B 77/16 a priorité; surfaces conçues pour être amenées en position de service par extension ou pivotement en général A47B 46/00)
77/12 • • • pour la fixation d'appareils de cuisine portatifs
77/14 • • par incorporation de râteliers ou de supports, autres que des rayonnages, pour les ustensiles de ménage
77/16 • • par adaptation de compartiments ou de tiroirs pour recevoir ou contenir des denrées alimentaires; par mise en place de récipients rotatifs ou extensibles pour ces denrées
77/18 • • par des agencements particuliers pour loger des récipients amovibles

79/00 Meubles de chevet

81/00 Meubles à tiroirs, étagères ou rayonnages spécialement adaptés à d'autres usages particuliers, p.ex. pour stocker des fusils ou des skis (étagères pour la distribution des marchandises A47F 1/00; vitrines ou meubles d'exposition A47F 3/00; râteliers spécialement adaptés aux ateliers B25H 3/04; conçus pour le logement des appareils d'enregistrement du son ou des disques pour ces appareils G11B 33/02; conçus pour lelogement des appareils ou des installations électriques H05K)
81/02 • spécialement adaptés pour le stockage d'ustensiles de nettoyage
81/04 • spécialement adaptés pour le stockage de la vaisselle
81/06 • Points de vue mobilier des meubles de radio, de télévision, de tourne-disques ou de discothèque

Meubles combinés ou transformables [5]

83/00 Combinaisons de deux ou plusieurs articles d'ameublement de genre différent (ensembles table et siège pliants A47B 3/14)
83/02 • Tables et sièges combinés
83/04 • Tables combinées avec d'autres meubles

85/00 Meubles transformables en d'autres meubles (chaises, fauteuils, tabourets ou bancs transformables A47C 13/00; en lits A47C 17/52; en billards A63D 15/04)
85/02 • Tables transformables en tables à dessin
85/04 • Tables transformables en chaises
85/06 • Tables transformables en d'autres meubles
85/08 • Armoires transformables

87/00 Mobilier à éléments standards, c. à d. combinaisons d'ensembles de mobilier complets
87/02 • les éléments pouvant être placés les uns sur les autres **[3]**

88/00 **Tiroirs pour tables, meubles à tiroirs ou meubles analogues; Guides pour tiroirs** (A47B 63/02 a priorité; tiroirs combinés avec des portes A47B 96/16)

88/02 • Tiroirs combinés

88/04 • Tiroirs coulissants; Glissières ou guides pour ceux-ci

88/06 • • Tiroirs pouvant pivoter tout en coulissant ou après avoir coulissé

88/08 • • avec des guides ou des pièces extensibles

88/10 • • • avec des rouleaux, des roulements à billes, des roues ou analogues

88/12 • • avec d'autres mécanismes de guidage

88/14 • • • avec des rouleaux, des roulements à billes, des roues ou analogues

88/16 • • avec des dispositifs pour empêcher un retrait complet

88/18 • Tiroirs aménagés de façon à basculer ou pivoter

88/20 • Tiroirs à compartiments

88/22 • Tiroirs secrets

91/00 **Pieds de meubles en général** (roulettes B60B 33/00)

91/02 • Ajustables (mise à niveau automatique A47B 91/16)

91/04 • Supports élastiques

91/06 • Patins ou similaires

91/08 • fixés au sol

91/10 • • conçus pour le montage sur un sol incliné

91/12 • Supports de pieds, p.ex. en forme de coupe

91/14 • Dispositifs sur les pieds pour empêcher les insectes de grimper le long de ceux-ci

91/16 • Pieds assurant automatiquement la mise à niveau

95/00 **Accessoires pour meubles**

95/02 • Poignées

95/04 • Entrées de serrures; Ornements ou similaires (rebords spécialement conçus pour les plateaux de table A47B 13/08; entrées de serrure en général E05B 17/14)

96/00 **Parties constitutives des meubles à tiroirs, étagères ou rayons non couvertes par un seul des groupes A47B 43/00-A47B 95/00; Eléments généraux de meubles** (portes E06B)

96/02 • Rayons (rayons mobiles combinés à des portes A47B 96/16)

96/04 • Parois de séparation

96/06 • Tasseaux ou moyens de support analogues pour meubles à tiroirs, étagères ou rayons (aspect réglage de la hauteur ou de l'inclinaison A47B 57/00)

96/07 • • réglables en eux-mêmes **[3]**

96/14 • Barreaux, montants, traverses ou supports similaires pour meubles à tiroirs, tasseaux ou analogues (aspect réglage de la hauteur ou de l'inclinaison des rayons ou des tasseaux A47B 57/00)

96/16 • Tiroirs ou rayons mobiles combinés à des portes

96/18 • Dessus spécialement conçus pour servir de plan de travail (dessus de table A47B 13/08)

96/20 • Panneaux de meubles ou éléments de meubles similaires

97/00 **Mobiliers ou accessoires de meubles, non prévus dans les autres groupes de la présente sous-classe**

97/02 • Dispositifs pour fixer ou soutenir les cartes, dessins ou similaires, y compris les moyens d'éviter leur enroulement

97/04 • Chevalets ou supports pour tableaux ou analogues

97/06 • • avec des moyens pour compenser le poids des tableaux noirs ou similaires, p.ex. fixés au mur (moyens pour compenser le poids des planches à dessin A47B 27/00)

97/08 • • repliables